

## Faire du vélo en toute sécurité.

Selon les chiffres de l'ONISR, 159 cyclistes sont morts en 2014. Ce nombre représente 4,7% du nombre de tués sur les routes. Ces chiffres sont en augmentation chaque année. Nous allons vous rappeler les principales règles de sécurité routière pour les cyclistes les vélos

### La tenue :

Tout d'abord, il faut être visible et pour cela porter un gilet jaune fluorescent. Ensuite porter un casque pour se protéger la tête en cas de chute. Depuis le 22 mars 2017, le port du casque à vélo est obligatoire en France pour tous les enfants de moins de 12 ans. Cependant il est fortement conseillé de le porter à tout âge. Il est conseillé également de porter des gants et des vêtements couvrants en cas de chute. Si vous devez rouler la nuit, équipez votre vélo de feux à l'avant et à l'arrière.

Vérifiez avant de partir que les freins et les pneus sont en bon état.

### Le code de la route :

Maintenant nous allons parler du code de la route. Le cycliste tout comme l'automobiliste doit appliquer les règles du code de la route qui garantissent sa sécurité et celles des autres.

### **En ville**

- Circulez sur le côté droit de la chaussée, à environ 1 mètre du trottoir et des voitures en stationnement. Faites attention aux portières qui s'ouvrent brusquement et aux enfants qui peuvent déboucher entre deux véhicules.
- Utilisez, lorsqu'elles existent, les bandes ou pistes et doubles-sens cyclables.
- Gardez une distance de sécurité de 1 mètre au moins par rapport aux autres véhicules.
- Aux intersections, placez-vous un peu en avant des véhicules pour vous faire voir.
- Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants à vélo de moins de 8 ans y sont autorisés.
- Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité et d'éviter les grands axes de circulation, de simplifier les itinéraires.

## **Sur la route**

- Dans les virages, serrez à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez particulièrement prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.
- Si votre groupe compte plus de dix personnes, coupez-le en petits groupes.

**Nous vous souhaitons bonne route,  
soyez vigilants et n'oubliez pas que chaque infraction  
est passible d'une amende.**

Séréna  
Swan  
Julia  
Tom  
Pierre